

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant ISABELLE MALLET DIGNARD | Numéro de permis 2014607 | Date d'inspection Le 14 décembre 2021 | |
| Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie | | Numéro de téléphone (506) 395-9840 | |
| Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet.
- Les carnets de vaccination sont vérifiés et conformes.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette ou lors du changement de couche.
- Un siège percé ou un siège pour l'apprentissage de la propreté est fourni ainsi que les marchepieds ou tabourets.

Lors de ma surveillance, les enfants ont pris leur collation de l'après-midi et par la suite les enfants étaient en jeux libres.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 décembre 2021

Date

original signé par
Isabelle Dignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 décembre 2021

Date